Continuité des apprentissages

PEM4006-NPEB_S1D

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Master en enseignement section 1 (à horaire décalé) - Bastogne**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**60 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département pédagogique de Bastogne	Benjamin Colinet	Alice Meurice	Alice Meurice

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
Master en enseignement section 1 (à horaire décalé) - Bastogne	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'enjeu de cette UE consiste à démontrer et comprendre la continuité verticale d'un concept/savoirfaire/démarche/compétence entre les différentes sections, afin que les étudiants collaborent sur l'ensemble du champ. Il ne s'agit pas que chacun construise le concept uniquement en fonction de sa section, mais que tous saisissent le concept à travers les différents âges et développent un véritable travail en intersection.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Amener les étudiants à :

- Intégrer les principes de la continuité verticale dans les apprentissages ;
- Analyser la progression des concepts et compétences à travers les différents niveaux scolaires
- Analyser la progression des démarches didactiques et pédagogiques à travers les différents niveaux scolaires ;
- Concevoir du matériel et des séquences pédagogiques qui assurent la continuité des apprentissages ;
- Collaborer pour intégrer cette continuité dans des projets disciplinaires/interdisciplinaires.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir faire et savoir être pour atteindre les AAS.

CONTENU

- La continuité verticale dans les apprentissages
- La progression des concepts et compétences disciplinaires
- La progression des démarches didactiques et pédagogiques

En lien avec

- le développement de l'enfant et de l'adolescent
- les référentiels, les programmes et éventuellement les plans de pilotage

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APEM4006-Y4CNT — Continuité des apprentissages	*À définir*

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APEM4006-Y4CNT — Continuité des apprentissages	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APEM4006-Y4CNT — Continuité des apprentissages	*À définir*

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet, l'unité d'enseignement ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'UE est consitutée d'une seule AA.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
APEM4006-Y4CNT	L’évaluation prend la forme d’un travail collaboratif réalisé en groupes de six étudiant·e·s, réunissant deux étudiant·e·s de chacune des trois sections (S1, S2 et S3). Chaque groupe conçoit un matériel pédagogique décliné pour les trois sections, accompagné d’un document écrit qui en justifie les choix, et le présente oralement lors de la session d’examen. L’évaluation porte sur la continuité verticale d’un concept, d’un savoir-faire, d’une démarche ou d’une compétence à travers les sections, ainsi que sur sa justification théorique, développementale, didactique et pédagogique, et sur la qualité du matériel, de la collaboration et de la communication. Les modalités et les critères sont précisés dans le document de consignes et dans la grille critériée. Les enseignant·e·s se réservent le droit de modifier la composition des groupes en cas de difficulté rencontrées par les étudiant·e·s dans leur travail en équipe.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.